

COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ÉCOLE N°1
ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

École : Élémentaire Paul FABRE	Commune : Sainte-Foy-lès-Lyon
Date : 35/11/2025, 18h15	Nom des participants :
Nom du président : A. FOURNIER, directeur	<ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Enseignants</u> : Mme JOLIVET, Mme OLLAGNON, M. PASO, Mme OBERSON, Mme PELLETIER, M. DUC, Mme FAMBON, Mme SEON, Mme RAKOTONAHARY, Mme JACQ ○ <u>Parents élus</u> : Mme BEN MEFTAH, Mme BENEKIAN, Mme LO GIUDICE, M. PIERRY, Mme PLE, Mme VEROT, Mme LAWSON, M. ROY ○ <u>Mairie</u> : Mme VILLE, Mme GUERINOT
Secrétaire : Mme RAKOTONAHARY	

Fonctionnement de l'école

- **Présentation de l'école : horaires**

Les horaires de d'ouverture de l'école sont :

Ouverture matin	Sortie matin	Entrée après-midi	Sortie après midi
08h20-08h30	11h30	13h20-13h30	16h30

Les enseignants rappellent qu'il est important d'arriver à l'heure, aux horaires d'entrée, afin de garantir le bon déroulement des apprentissages dès le début de la matinée.

Il est également rappelé qu'il n'y a pas de loge dans les écoles : les enseignants sont en classe à 8h30 et ne peuvent pas quitter leurs élèves pour aller ouvrir le portail sans laisser la classe sans surveillance ou interrompre le déroulement des activités.

Par conséquent, les parents et élèves en retard peuvent être amenés à attendre plus longtemps devant le portail, le temps qu'un adulte disponible puisse venir ouvrir.

Il est proposé d'envoyer un mail aux parents afin de rappeler les horaires et l'importance d'une arrivée ponctuelle.

- **Présentation de l'école : effectifs des classes**

Voici la répartition des classes et les effectifs :

Classe et enseignant	Effectif
CP A – Madame JOLIVET	22
CPB – Madame OLLAGNON	23
CE1 – Monsieur PASO	23
CE1-CE2 - Madame OBERSON	14+12 = 26
CE2 – Madame PELLETIER	24
CM1 A – Monsieur DUC	19
CM1 B - Madame FAMBON	18
CM2 A – Monsieur FOURNIER / Madame SEON	20
CM2 B – Madame RAKOTONAHARY	22
Total : 197 élèves	

- **Bilan des élections des représentants des parents d'élèves**

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école ont eu lieu le vendredi 10 octobre 2025 par correspondance. Sur les 315 inscrits, 160 personnes ont voté.

Sur le total de votant, 134 ont été validées. Tandis que 26 ont été déclarés comme blancs ou nuls. Ces chiffres représentent 50,79 % de taux de participation.

Les personnes élues pour l'année 2025/2026 sont :

Nom Prénom	Liste	Qualité
BEN MEFTAH Inès	Union	Titulaire
BENEKIAN Pauline	Union	Titulaire
LO GIUDICE Mélanie	Union	Titulaire
PIERRY Guillaume	Union	Titulaire
PLE Karine	Union	Titulaire
SCHIRVEL Corentine	Union	Titulaire
SIDHOUM Sofia	Union	Titulaire
VAILLE Magali	Union	Titulaire
VEROT Anne	Union	Titulaire
DUCLOS Jocelyn	Union	Suppléant
GANZIN Audrey	Union	Suppléante
LAWSON Séverine	Union	Suppléante
MASSOT Anne-Claire	Union	Suppléante
ROCHE Noémie	Union	Suppléante
ROY Alexandre	Union	Suppléant

- **Règlement intérieur de l'école**

Comme tous les ans, le règlement intérieur de l'école pour l'année 2025 2026 est voté en conseil d'école. Ainsi, celui-ci reste le même que l'année dernière. Un ajout a toutefois été fait concernant les objets connectés. Effectivement, dans la partie « comportement et règles de vie » il a été ajouté « de tout objet connecté » au paragraphe concernant l'interdiction des téléphones portables à l'école.

Règlement adopté à l'unanimité.

- **Projet d'école**

Suite à l'évaluation d'école réalisée l'année dernière, l'école doit réécrire son projet d'école entièrement. Ainsi, celui-ci devra se baser sur les recommandations faites par l'équipe d'évaluateurs l'année dernière et aussi prendre en compte l'intégration de l'école Schuman à l'école Paul FABRE, tout comme le dispositif ULIS.

Ce projet d'école sera présenté en conseil d'école lorsqu'il sera finalisé, sûrement au cours du deuxième conseil d'école de l'année.

- **Sécurité à l'école et bilan des exercices d'évacuation ou/et de confinement**

Suite aux travaux réalisés dans l'école, l'année dernière, l'inspecteur de santé et sécurité du rectorat de Lyon, Monsieur Pascal Perrier, a conduit une inspection le mardi 4 novembre 2025. Le but était de vérifier que tout était en ordre, pour la santé et la sécurité des élèves, tout comme pour celle des adultes.

Ce dernier n'a pas relevé de défaut majeur, toutefois quelques recommandations ont été faites : ne pas mettre des objets au-dessus des armoires, éviter les multiprises et les affichages en hauteur.

Pour les exercices de sécurité, pour rappel, nous devons faire trois exercices d'évacuation incendie par an ainsi que trois exercices PPMS (risque attentat ou risque majeur).

Le premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 15 septembre matin, et le temps d'évacuation est de 2 minutes 46 secondes. Pour rappel, il faut que tous les personnels et élèves soient sortis en moins de trois minutes pour que cet exercice soit considéré comme réussi.

Le premier exercice PPMS intrusion a eu lieu le 14 octobre 2025 après-midi. Tout s'est très bien déroulé, puisque toutes les portes étaient fermées à clé et les élèves se sont cachés.

Une demande va être réalisée auprès des sapeurs-pompiers de la ville pour réaliser un exercice d'évacuation incendie en lien avec les sapeurs-pompiers en conditions réelles.

- **Programme EVAR**

Cette année, dans le cadre du programme officiel de l'Éducation nationale, nous mettons en place l'éducation à la vie affective et relationnelle.

L'objectif est d'aider les enfants à mieux se connaître, à comprendre leurs émotions, à construire des relations respectueuses et à trouver leur place dans la société.

Concrètement, il s'agira de trois séances dans l'année, adaptées à leur âge. Nous aborderons des thèmes comme le respect du corps et de l'intimité, les émotions, la gestion des conflits, le consentement ou encore, pour les plus grands, les changements du corps et l'usage d'Internet.

Certaines de ces séances seront menées en lien avec l'infirmière scolaire, qui a été formée à ce programme et pourra proposer une intervention plus adaptée, notamment sur les sujets liés à la puberté ou à la prévention.

Tout cela se fera avec beaucoup de bienveillance, afin d'accompagner les élèves dans leur développement personnel et leur apprentissage du vivre ensemble.

Le directeur rappelle que le programme est disponible et consultable en ligne, si les parents souhaitent regarder exactement le contenu qui sera abordé dans la classe de leurs enfants.

Projets et vie de l'école

- Projets de classe en lien avec le projet d'école**

Différents projets ont lieu cette année à l'école :

- L'école et cinéma pour tous les élèves de l'école. Les élèves iront au cinéma, trois fois dans l'année pour découvrir des œuvres.
- Une visite à la médiathèque Senghor
- Plusieurs visites au point lecture
- Les cycles 2 participent à une intervention en musique en milieu scolaire en lien avec le conservatoire de musique et de danse de la ville
- Les cycles 3 participent quant à eux, à « l'orchestre à l'école » ou à un projet « comédie musicale » en lien aussi avec le conservatoire de musique et de danse de la Ville.
- Les cycles 3 assisteront au concert des élèves de CHAM du collège Charcot le 18 décembre après-midi.
- Une séance de cinéma de fin d'année aura lieu le 18 décembre matin, les élèves iront voir « Mary Anning » de Marcel Barelli. L'aller-retour se fera à pied.
- Différentes sorties auront lieu dans l'année selon le projet pédagogique de chaque enseignant.

De nouveaux projets pédagogiques ont été mis en place depuis la rentrée. Effectivement, nous avons mis en place le conseil d'école des élèves. Le but étant d'élire deux délégués par classe, qui représenteront leurs camarades lors d'un conseil d'école spécial pour les élèves.

Ces conseils d'école auront lieu sur le temps scolaire et permettront aux élèves de pouvoir poser leurs questions aux enseignants et de proposer de nouveaux projets, des idées. Le but principal est de donner la voix aux élèves.

Le premier conseil des élèves a eu lieu le lundi 24 novembre. Plusieurs idées ont déjà été donné par les élèves : retracer les jeux dans la cour de récréation, améliorer la qualité sonore du préau, ajouter des bancs et des tables dans la cour de récréation, etc.

L'équipe enseignante est aussi en train de travailler à l'élaboration d'une échelle des sanctions. Le but étant d'uniformiser les sanctions sur toute l'école et pour toutes les classes. Celle-ci sera présentée lors du conseil d'école n°2.

- Classe verte**

Les enseignants des classes de CE2, CM1 B, CM2 A et CM2 B élaborent un projet de classe verte pour avril 2026.

Effectivement, le but est de partir à la montagne, en Haute-Savoie, pour faire une classe cinéma. Le projet dure cinq jours, et quatre nuits. Les élèves de CM2 réaliseront un court-métrage tandis que les élèves de CE2 et de CM1 réaliseront un petit film d'animation.

Cette classe de découverte sera aussi l'occasion de découvrir le milieu montagnard, à travers des activités sportives, de montagne, telles que des randonnées, ou du tir à l'arc. Une visite dans une fromagerie de montagne est aussi programmée.

Pour cela, la commune et l'amicale laïque verseront respectivement une aide de 28 € et 50 € par enfant.

Toutes les classes de l'école ne partent pas en classe verte puisqu'il s'agit d'un choix pédagogique libre de chaque enseignant. On espère que chaque enfant terminant l'école primaire aura participé à au moins une classe transplantée.

- **Dates à retenir amicale laïque PAUL FABRE**

Septembre	Cotisations Amicale laïque
18/09/2025	Photos de classe
17/10/2025	Goûter n°1
25/11/2025	Vente de Pizzas
08/12/2025	Vente de livres Lire c'est partir.
12/2025	Goûter
27/01/2025	Vente de brioches
20/01/2026	Réunion de l'Amicale laïque à 20h, à l'école
06/02/2026	Goûter n°2: chocolat chaud
Printemps	Courseton: cross pour toutes les classes
20/06/25	Kermesse le matin. Château gonflable ? Début 9h30

Parcours de l'élève

- **Dispositifs d'aide (PsyEN, RASED, APC...)**

Différents dispositifs sont mis en place pour aider les élèves en difficulté à l'école.

Tout d'abord, les enseignants doivent effectuer des APC. Il s'agit d'un renforcement pour les élèves à besoin qui peuvent se dérouler sur le temps méridien ou après l'école à partir de 16h30 selon les disponibilités des enseignants.

Une nouvelle équipe de RASED a été constituée sur la commune. Ainsi, nous avons cette année, la chance d'avoir une enseignante à dominante pédagogique, une enseignante à dominante relationnelle et une psychologue de l'éducation nationale.

Certaines aides en lien avec le RASED ont déjà eu lieu, comme par exemple « le coup de pouce à la lecture » pour les élèves de cycle 3, il s'agit de prendre un groupe de trois à quatre élèves pendant 45 minutes pour les faire travailler sur la lecture compréhension et la lecture fluide. D'autres ateliers seront mis en place par le RASED durant l'année.

De plus, la psychologue de l'éducation nationale pourra organiser des bilans psychométriques ou autres à la demande des enseignants et avec l'accord des parents.

Des stages de réussite se tiennent sur les vacances d'automne et les vacances de printemps. Le but est de renforcer pendant cinq matinées les apprentissages de la période précédente et de retravailler les compétences à consolider en français et en maths. Malheureusement, ces stages sont très rarement acceptés par les parents.

L'infirmière Scolaire du collège, Jean Charcot peut aussi se déplacer depuis cette année à raison d'une fois par semaine, les jeudis, dans le but de faire passer des tests de vue, d'audition mais aussi pour proposer des animations pédagogiques autour de la santé, des écrans, etc.

- **Modalités de l'inclusion des enfants en situation de handicap**

Depuis la rentrée 2025, l'accueil maintenant un dispositif ULIS coordonné par Madame JACQ. Ce dispositif accueille aujourd'hui 11 élèves.

De plus, 9 AESH ont été affectés à l'école pour la rentrée 2025. Une AESH collective pour le dispositif Ulis et huit autres individuelles pour les élèves notifiés.

Ceci représente 122 heures d'AESH sur la semaine pour un total de 116 heures d'élèves notifiés en individualisé et deux autres élèves en mutualisé.

Questions diverses

Cour de récréation : *Est-ce possible d'avoir des tracés pour des jeux dans la cour ? Est-ce possible d'avoir le matériel qui avait été installé dans celle de Schuman ? Une cour végétalisée ?*

Réponse : La demande sera faire à M. Bichet

Encadrement du temps méridien : *Des parents souhaitent attirer l'attention sur le comportement de certains encadrants pendant la pause déjeuner. Certains enfants rapportent que des cris et des ordres autoritaires sont fréquemment donnés de manière brusque et désstabilisante. Quel est le cadre et la philosophie qui régissent la gestion de ce temps de pause, et peut-on s'assurer que l'ambiance soit respectueuse et bienveillante pour les enfants ?*

Réponse : Aucune remontée de la part des parents. Des réunions sont tenues pour accompagner au mieux le personnel municipal. Les parents sont invités à faire remonter leur question directement au service scolaire via l'adresse mail : scolaire@ville-saintefoyleslyon.fr

Constat des enseignants : Des enfants crient avec exagération dans le préau.

Les parents et les enseignants souhaitent vivement l'insonorisation du préau.

Limites dans la cour : *Il semblerait qu'à certains temps méridiens les limites autorisées dans la cour changent en fonction du personnel. Cela n'est pas toujours clair pour les enfants. Des parents se demandent pourquoi les "frontières" des espaces autorisés dans la cour fluctuent ainsi.*

Réponse : Il y a très peu de turn-over dans les équipes, seulement un départ depuis le début de l'année scolaire. Les limites changent en fonction des groupes d'élèves. Effectivement, les animateurs changent les plots dans le but de savoir quels élèves ont déjà mangé et quels sont ceux qui ne l'ont pas encore fait. Il s'agit d'une organisation.

Organisation du périscolaire (devoirs) : *Des parents aimeraient des précisions sur l'organisation du temps périscolaire du soir, notamment en ce qui concerne les devoirs. Existe-t-il bien un temps dédié aux devoirs chaque jour pour les élèves qui le souhaitent ? Si oui, quelle est l'organisation actuelle de ce temps, surtout depuis que M. Paso ne s'en charge plus ?*

Réponse : Les enseignants présents sur le temps périscolaire proposent une aide aux devoirs pour les élèves qui le souhaitent. Il ne s'agit en aucun cas d'un dispositif obligatoire : chaque enfant est libre d'y participer ou non. La collectivité ne souhaite pas instaurer de temps de devoirs imposé, car plusieurs familles ont exprimé le souhait que leurs enfants ne fassent pas leurs devoirs sur ce temps-là.

Ainsi : Les enseignants encadrant l'étude accueillent les élèves volontaires pour les accompagner dans leurs devoirs. Les animateurs périscolaires proposent en parallèle des activités variées pour les enfants qui ne souhaitent pas participer à ce temps d'étude. Cette organisation permet de respecter le choix de chaque famille tout en offrant un cadre adapté aux besoins de chacun.

Question de Madame OLLAGNON : *Des personnes retraitées qui assuraient auparavant l'aide aux devoirs à l'école Schuman souhaitent poursuivre cette action à l'école Paul Fabre. La mairie a refusé. Pour quelles raisons ?*

Réponse : La mairie n'a pas souhaité reconduire l'intervention de ces bénévoles, estimant que les enseignants proposent déjà un temps d'aide aux devoirs pour les élèves inscrits sur le périscolaire.

Cependant, il semble qu'un malentendu ait eu lieu : la demande concernait l'intervention en dehors du temps périscolaire, et non un renfort sur les temps d'étude gérés par la mairie.

À la lumière de cette précision, la mairie a indiqué qu'elle réexaminera la demande afin d'étudier les possibilités d'accueil de ces bénévoles dans un cadre adapté.

Cantine scolaire : *Certains enfants n'apprécient pas particulièrement les repas à la cantine. Serait-il possible d'envisager des options sans sauce pour les entrées, ou de proposer la sauce à part lorsqu'elle est utilisée dans les plats ?*

Réponse : Les sauces sont intégrées au plat pour lutter contre le gaspillage constaté lorsqu'on utilisait les bidons de sauces. Ce système peut être rediscuté mais Madame Ville ne pense pas que le prestataire puisse revenir sur son choix.

Organisation du self : *Certains enfants auraient parfois oublié d'aller manger. De quelle manière les personnels encadrants s'assurent-ils que tous les enfants aient bien déjeuné ?*

Réponse : Il y a 3 services et un animateur par classe. Un agent est décroché pour s'occuper de l'organisation, des flux et des animations.

Cas d'un élève n'ayant pas mangé à la cantine : L'enfant avait oublié d'aller manger et s'en a rendu compte en rentrant en classe. Un repas lui a été proposé dès que l'oubli a été constaté.

La mairie ajoute qu'un rab est prévu dans chaque service, ainsi, tous les enfants qui restent manger à la cantine, peuvent-ils le souhaiter demander du rab.

Matériel adapté : *des difficultés ont été rencontrées par certains élèves, notamment les plus petits ou les enfants en situation de handicap, avec l'autonomie demandée, entre autres pour porter les plateaux. Un accompagnement de ces enfants est-il prévu ?*

Réponse : Les enfants en question sont aidés directement par les animateurs ou alors par les agents de restauration. Ceux-ci les aident à prendre leurs plateaux, à se servir, et à ranger lorsqu'ils ont terminé de manger.

Repas : *Certains parents font remonter l'incohérence des choix entre "nuage rouge" et "nuage vert" quant aux choix des menus avec viande ou sans viande, sachant que le jeudi 6 novembre notamment il a été proposé aux enfants un repas avec du porc ou avec de la volaille. Est-ce que ce choix de "nuage" a été bien précisé aux enfants ?*

Réponse : Ce dispositif a été conçu plus pour aider le personnel à des fins de repérage. Il va être repensé. La demande de repas végétarien est abordée. Réponse : la question va être à nouveau posée en conseil municipal

Une rentrée réussie : Certains parents ont souhaité adresser des remerciements à l'équipe enseignante pour cette rentrée un peu particulière qui, comme dit précédemment, suscitait quelques appréhensions, et qui s'est très bien déroulée. Leurs enfants se sentent bien dans leur école, et apprécient leurs enseignants et l'ambiance de l'école.

En ce qui concerne le périscolaire, nous avons reçu de très nombreux et unanimes commentaires élogieux sur le nouvel intervenant Mehdi. Il est très apprécié des enfants, et nous tenions en leur nom et en celui des parents à le remercier chaleureusement pour son investissement et sa bienveillance.

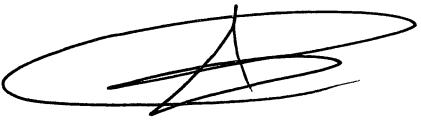
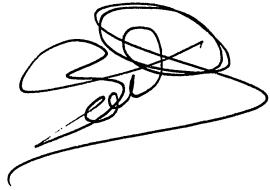
Plusieurs parents (et enfants) ont fait des remontées positives, la nouvelle cantine et le système de self ont été très bien accueillis par les enfants qui apprécient cette autonomie.

- Date et horaire du prochain conseil d'école.

Lundi 2 février 2026, 18h15



Le 25 novembre 2025,

Le directeur,	Le secrétaire,	Le/la représentant(e) des parents d'élèves,
Antoine FOURNIER 	Bénédicte RAKOTONAHARY 	Inès BEN MEFTAH 